

**Événement de haut niveau sur le changement climatique et l'Agenda du Développement durable**  
**Allocution de Mme Ségolène Royal,**  
**ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat**  
**Assemblée générale - 23 mars 2017**

Je voudrais saluer le Président de l'Assemblée générale des Nations unies, la Secrétaire exécutive de la CCNUCC, chère Patricia (Espinosa), le Président du GIEC qui vient de nous faire un exposé tout à fait passionnant sur le rôle de la science et l'ensemble des panelistes, notamment le gouverneur de Washington State, que je suis heureuse de revoir – nous avons signé un accord pendant la COP21 sur les stratégies bas carbone.

Le sujet très concret est très opérationnel qui nous rassemble aujourd'hui est l'état des lieux de l'articulation entre le changement climatique et l'agenda du développement durable.

Ce continuum comment s'articule-t-il et quelles sont les principales échéances ?

Voici une image de l'Arc de Triomphe à Paris le 4 novembre dernier, le jour de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris. Cet état des lieux portent sur 4 sujets :

- l'Accord de Paris
- l'application de l'Accord de Paris
- les finances
- les coalitions

Où en sommes-nous sur ces quatre piliers de l'Accord de Paris sur le climat ?

Tout d'abord, il y a eu l'**entrée en vigueur le 4 novembre 2016**. C'était un mois après le 4 octobre, comme le prévoit concrètement l'Accord de Paris, le jour où nous avons dépassé le seuil des 55 Etats ayant ratifié l'Accord de Paris, représentant 55% des émissions de gaz à effet de serre. Ce seuil a été franchi le 4 octobre, dans un laps de temps très court, dont le multilatéralisme peut être très fier, dont l'ONU peut être très fière. Aujourd'hui cette belle initiative prise par l'Assemblée générale des Nations unies est prise à un moment très important puisque, comme l'a déclaré le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, nous faisons face à l'une des pires crises humanitaires et alimentaires de tous les temps. Et comme vient de nous le redire le président du GIEC, nous venons de franchir une année parmi les plus chaudes de l'histoire de l'humanité. Donc le moment est bienvenu d'articuler ces deux éléments.

Sur le premier point, **l'application de l'Accord de Paris : 194 pays ont signé l'Accord de Paris**, il en manque donc 3 ; **137 pays – avec hier le Tadjikistan – ont ratifié l'Accord de Paris**, il en manque 58. Sur ces 58 pays, j'observe que certains l'ont engagé mais les procédures constitutionnelles et parlementaires sont un peu longues ; une autre catégorie est ceux qui ont été ralentis par un calendrier électoral mais pour lesquels ça devrait venir ; et puis ceux qui n'ont pas du tout engagé la ratification mais qui restent très minoritaires.

Le deuxième chantier est la **mise en œuvre de l'Accord**, sous la houlette de la CCNUCC et du remarquable travail de Patricia Espinosa. Nous avons une vingtaine de décisions d'application de l'Accord de Paris à prendre. Ce travail est en cours, c'est un travail un peu fastidieux.

Je voudrais insister sur les deux éléments clef de ce travail. Il faut relever les ambitions, ça vient d'être clairement dit, nous devons atteindre les 1,5 degrés et pas les 2 degrés. Deuxièmement, nous devons veiller à tenir un équilibre entre l'adaptation et l'atténuation. Les Etats africains y sont particulièrement vigilants et ont raison de l'être. Les petit Etats insulaires sont également particulièrement vigilants à ce que l'adaptation prenne toute sa place à égalité, c'est l'engagement qui a été pris à Paris pour que l'adaptation et l'atténuation bénéficient des mêmes moyens.

2018 sera une date clé. Nous avons déjà l'engagement des rapports spéciaux du GIEC, notamment sur l'océan, et nous aurons un premier bilan collectif des actions climatiques à faire pour vérifier si on est bien sur cette trajectoire inférieure à 2 degrés. En clair, l'Accord de Paris prévoit un « dialogue de facilitation », c'est-à-dire que tous les pays maintenant doivent adopter leur stratégie bas carbone. Il y a encore des démarches à faire en direction de chacun des pays pour qu'ils n'oublient pas d'inscrire à leurs agendas gouvernementaux l'adoption de ces stratégies bas carbone. C'est en bonne voie, comme l'a dit le Secrétaire général des Nations unies tout à l'heure, car le prix des énergies renouvelables est en train de baisser. Le prix par exemple du photovoltaïque a été diminué de moitié. La compétition entre les énergies renouvelables et les énergies fossiles se positionnent sur des stratégies très positives.

La France s'était engagée à s'appliquer à elle-même ce qu'elle avait demandé aux autres pays de faire : les stratégies bas carbone sont adoptées.

En ce qui concerne le **financement de l'action climatique**, à Paris, il y a eu un engagement sur les 100 milliards dollars par an à partir de 2020. Là aussi les informations sont très positives puisque ces 100 milliards sont déjà positionnés. Je rappelle que ce ne sont pas seulement des financements publics mais aussi des financements privés, qui font leviers avec les financements publics. On voit que, dans toutes les instances internationales liées à la finance verte, la mise en place de la finance verte progresse très rapidement, puisque tous les fonds d'investissements aujourd'hui s'engagent dans cette finance verte, comme on peut le voir et comme on le verra à nouveau au cours des journées de printemps du FMI et de la Banque Mondiale qui s'est très engagée et qui a pris ce leadership très positif sur la finance verte pour réorienter les flux financiers vers une économie sobre en carbone.

Je souligne que la France a lancé sa première obligation verte d'Etat en janvier 2017 avec un succès assez spectaculaire puisque ce sont 200 investisseurs du monde entier qui sont venus proposer 22 milliards d'Euros. Nous en avons accepté 7 milliards. L'idée est que ces obligations vertes soient mises sur le marché par tous les pays qui le souhaiterait.

Le troisième et plus important thème est celui des **coalitions**. Comment les coalitions s'organisent-elles en articulation avec les objectifs de développement durable.

J'ai décliné les 70 initiatives mises en place pendant la COP21 en parallèle des négociations, qui se sont poursuivies à la COP22 et qui vont se poursuivre à la COP23. Dès l'Accord de Paris il y a eu 70 coalitions qui ont concrétisé l'action d'application de l'Accord de Paris. Quand on essaye de répartir ces 70 coalitions en fonction des 17 objectifs de développement durable, on voit la richesse des différentes actions, la montée en puissance de ces différentes actions.

Par exemple sur la pauvreté, vous avez l'African Clean Energy Corridor, l'International Solar Alliance ; sur la faim, la coalition Safe Food, Blue Goals Initiative, Global Resilience

Partnership, Food security. Vous pouvez voir également sur l'éducation, le genre, l'eau... Sur l'eau, il y a également eu énormément d'initiatives. C'est sans doute un des problèmes les plus cruciaux. Je voudrais d'ailleurs saluer l'initiative prise par le président du Sénégal, Macky Sall, de faire une réunion du Conseil de sécurité sur la question de l'accès à l'eau et la question de la relation entre la sécurité et l'accès à l'eau. L'ODD7 sur l'énergie, l'ODD8 sur l'emploi durable ; l'ODD9 sur l'infrastructure industrie ; l'ODD10 sur les inégalités. Vous avez pour chaque ODD la liste des coalitions qui sont en cours : la consommation et la production durable, le climat, ...

Je voudrais pour terminer prendre deux exemples. L'ODD7 sur l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables a beaucoup avancé. Je voudrais saluer tout le travail effectué par l'AREI (Africa renewable energy initiative) sur ce sujet. Vous savez que l'objectif fixé pendant la Conférence de Paris est d'augmenter de 10 gigawatts d'ici 2020 et de 300 gigawatts d'ici 2030 la capacité installée en énergies renouvelables en Afrique. Le premier Conseil d'administration de l'AREI s'est réuni le 4 mars, présidé par Alpha Condé à Conakry. Nous avons sélectionné 19 projets qui sont préfinancés et dont les chantiers vont maintenant démarrer. On rentre maintenant dans la phase opérationnelle. J'ai l'honneur d'y siéger en tant que présidente de la COP21 et nous allons lancer très prochainement les appels d'offres pour que les chantiers commencent. C'est cela aussi que les opinions publiques veulent voir, la traduction de l'Accord de Paris en actions opérationnelles sur le territoire.

Deuxième exemple qui correspond à l'ODD9 : la Mission Innovation, avec un objectif pour 2021 de 30 milliards de dollars annuels. Cette Mission Innovation est également maintenant structurée, mise en place, en particulier autour des technologies décarbonées dans le domaine de l'énergie.

Enfin, troisième exemple, l'ODD14 sur l'océan. Comme vous le savez, jusqu'à la COP21 l'océan était totalement absent des négociations climatiques et nous avons réussi à l'inscrire à l'agenda de l'action. Je vois que depuis l'océan a bien rattrapé son retard. C'était très important : l'océan c'est 96% de la biosphère et plus de 70% de la surface de la planète. Il était donc très important d'installer les océans dans les négociations climatiques. Aujourd'hui l'océan fait l'objet de 18 coalitions. Et ça je crois que ça va dans le bon sens. Plus le rapport spécial du GIEC, dont le financement a été mis en place par un certain nombre de pays.

Je voudrais signaler la coalition contre l'acidification des océans, très importante, la coalition contre la pollution par les plastics, menée par le PNUE avec un certain nombre de financements dont la France, l'initiative « West Africa Coastal Areas Program » qui concerne les problèmes d'érosion des côtes, notamment en Afrique de l'ouest où ces pays ont quasiment perdu leur plage.

Enfin des exemples de rapports que j'ai eu le plaisir de remettre à l'ONU dans le cadre de la COP21 :

- sur les liens entre sécurité et climat pour contribuer à la réflexion globale sur ce sujet. Il constitue un bilan, dont il reste à tirer les conclusions opérationnelles ;
- sur femmes et climat. Ce rapport mentionne six actions pour reconnaître le rôle des femmes pour le climat, dont l'action reste à renforcer ;
- sur Finance verte et climat ;
- sur les énergies renouvelables en Afrique, qui a permis l'émergence d'une initiative sur ce sujet.

Pour conclure, aujourd'hui l'**Agenda 2030 et l'Accord de Paris constituent nos feuilles de route communes pour transformer le monde**. Nous avons la boîte à outils entre nos mains. Les textes ont été adoptés en un temps record. Le multilatéralisme peut être fier de ce qui a été accompli. L'humanité a franchi un seuil dans son histoire en prenant vraiment en main son destin. Aujourd'hui nous devons plus que jamais passer à l'action et le guide des 17 objectifs de développement durable est un guide vraiment structurant dans lesquels tous les pays se reconnaissent quel que soit leur niveau de développement.